



Certificat en Enseignement du
Français Langue Etrangère et Seconde
CEFLES

Vadémécum

Année académique 2017-2018

CONTACTS

Prof. Jean-Marc Defays - jmdefays@ulg.ac.be - 04/3665520

Dr. Deborah Meunier, assistante - dmeunier@ulg.ac.be - 04/3665357

Sylvie Romancide, secrétaire - sromancide@ulg.ac.be - 04/3665517

SEANCE D'INFORMATION

Le 13 septembre 2017 à 14h, local Petit Physique, place du 20-aout.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le CEFLES est une formation non diplômante, à la fois théorique et pratique, d'une année au moins, qui couvre les aspects didactique, linguistique et interculturel de l'enseignement du français aux étrangers. Elle comprend un programme complet de cours magistraux, de séminaires interactifs, de réalisations de projets et de stages pédagogiques.

Conditions d'accès / Public visé

Sont admissibles au CEFLES :

- Les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine pédagogique et/ou linguistique ;
- Admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience (sur dossier)

Conditions d'accès particulières

- Les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle doivent avoir atteint le niveau **C1** du Cadre Européen de référence (CECR) pour pouvoir s'inscrire, et le niveau **C2** pour pouvoir participer aux stages pédagogiques et, conséquemment, réussir la formation CEFLES ;
- Les étudiants qui ont participé à la « Formation Intensive à l'Enseignement du Français Langue Etrangère et Seconde » (FIFLES) du mois d'aout sont dispensés de certaines parties de cours ;
- D'autres formules peuvent être proposées à des enseignants ou formateurs de français langue étrangère ayant déjà à leur actif une longue expérience dans le domaine.

Durée de la formation

1 an (possibilité de fractionnement en 2 ans, voir fiche en annexe)

Début de la formation : **18 septembre 2017**

Date limite d'inscription : **30 septembre 2017**

Les cours se donnent du **18 septembre au 23 décembre 2017, et du 5 février au 12 mai 2018.**

Les sessions d'examens ont lieu du **8 janvier au 27 janvier 2018, et du 14 mai au 30 juin 2018.**

Une session de rattrapage est organisée du **16 aout au 13 septembre 2018.**

PROGRAMME DE LA FORMATION

Code de cours	Semestre	Intitulé	Crédits	Nombre d'heures
1. FLES0002-5	1 ^{er} semestre	Didactique et méthodologie du FLES (J.-M. Defays)	3	30h
2. LROM0190-2	1 ^{er} semestre	Principes de la grammaire du français moderne (J.-M. Defays)	3	30h
3. FLES0004-3	1 ^{er} semestre	Pédagogie de la grammaire du FLES (D. Meunier)	2	30h
4. FLES0012-2	Toute l'année	Questions pratiques de didactique pour l'enseignement du FLES (J.-M. Defays et M. Maréchal)	3	45h
5. FLES0003-2	2 ^e semestre	TICe pour l'enseignement/apprentissage du FLE (J.-M. Defays et A. Thonard)	3	30h
6. FLES0010-2	2 ^e semestre	Problématique des immigrés confrontés à l'apprentissage du français (J.-M. Defays et D. Meunier)	3	30h
7. PSTA0004-2	Toute l'année	Stages dans les classes de FLE en Belgique ou à l'étranger (J.-M. Defays et D. Meunier)	8	45h
Total			25	240h

Les descriptifs détaillés des engagements pédagogiques de chaque cours, y compris des stages, sont disponibles sur la page :

http://progcours.ulg.ac.be/cocoon/programmes/PYCFLE00_C.html

Horaire de la formation au 1^{er} semestre (du 18 septembre 2017 au 23 décembre 2017)

Heures/Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h – 10h						9h30 -12h30 Questions pratiques de didactique du FLE (toutes les 3 semaines*) (Moyen Physique)
10h – 11h						
11h – 12h						
12h – 13h						
13h – 14h			13h-15h Pédagogie de la grammaire du FLE (salle Wittert)			
14h – 15h						
15h – 16h			15h45-17h45 Principes de la grammaire du français moderne (S100)			
16h – 17h						
17h – 18h		17h-19h Didactique du FLE (S100)				
18h – 19h						
* Séances prévues toutes les 3 semaines, 30/09, 14/10, 04/11, 25/11 et 16/12.						

Horaire de la formation au 2^e semestre (du 5 février 2018 au 12 mai 2018)

Heures/Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h – 10h						9h30 -12h30 Questions pratiques de didactique du FLE (toutes les 3 semaines*) (Moyen Physique)
10h – 11h						
11h – 12h						
12h – 13h		12h-14h TICe pour l'enseignement/apprentissage du FLE (Salle Pousseur – complexe Opéra)				
13h – 14h						
14h – 15h			14h-16h Problématique des immigrés confrontés à l'apprentissage du FLS (S100)			
15h – 16h						
16h – 17h						
17h – 18h						
* Séances prévues toutes les 3 semaines, 10/02, 03/03, 24/03, 21/04 et 05/05.						

ORGANISATION DES STAGES

Phase A : « propédeutique » (octobre-novembre)

1. Présentation des stages (**début octobre, date et lieu à préciser**)
2. Observation de classes dans l'institution de votre choix (4h-5h)
3. Rapport à la classe et discussion collective sur les problèmes pédagogiques et méthodologiques observés. (**date à fixer**)

Phase B : premier stage pratique (15h)

1. Observations de la classe où vous donnerez cours (1/3 des heures environ).
2. Préparation des leçons pratiques en collaboration avec le maitre de stage.
3. Rendez-vous individuel avec Deborah Meunier pour lui présenter une leçon (1 ou 2h) de votre choix.
4. Leçons pratiques en présence du maitre de stage (2/3 des heures environ).
5. Évaluation par le maitre de stage.
6. Remise des rapports d'observation et d'enseignement au service de Didactique du FLES (via le secrétariat de l'ISLV).

Phase C : second stage pratique (15h)

1. Observations de la classe où vous donnerez cours (1/3 des heures environ).
2. Préparation des leçons pratiques en collaboration avec le maitre de stage.
3. Leçons pratiques en présence du maitre de stage (2/3 des heures environ).
4. Évaluation par le maitre de stage.
5. Remise des rapports d'observation et d'enseignement au service de Didactique du FLES (via le secrétariat de l'ISLV).

Remarques

- Vous pouvez effectuer vos stages quand vous le souhaitez.
- Vous devez effectuer au moins **UN** stage dans un établissement (école, association,...) en Belgique.
- Si vous donnez déjà des cours de français langue étrangère, votre lieu de travail peut être considéré comme **UN** lieu de stage, à condition qu'un collègue expérimenté ou votre directeur pédagogique joue le rôle de maitre de stage et vous « évalue ».
- Si vous connaissez un établissement **étranger** qui accepte de vous accueillir, vous pouvez y effectuer **l'UN** des stages.
- Les étudiants stagiaires non francophones doivent impérativement avoir un certificat de niveau C1 en français obtenu à l'ISLV avant de commencer leurs stages. Pour toute information concernant les tests de niveau, voir le secrétariat ISLV français, Mme Sylvie HENRARD (shenrard@ulg.ac.be).

Contact avec les maitres de stage

Une fois que vous avez fixé votre choix et que vous avez trouvé un professeur pour vous encadrer, prévenez Deborah Meunier **qui doit donner son accord AVANT le début du stage**.

Veillez à prendre contact avec le maitre de stage au moins deux semaines avant toute activité et soumettez-lui vos préparations de cours suffisamment tôt.

N'oubliez pas de remettre à votre maitre de stage la lettre explicative, la grille d'évaluation et la fiche de commentaires.

Contact avec le service de Didactique

Lors de tout stage, prévenez Deborah Meunier (dmeunier@ulg.ac.be) au moins 1 semaine avant le début du stage (lieu de stage, horaires exacts, nom et coordonnées du maitre de stage, coordonnées téléphoniques du stagiaire et de l'établissement...).

Si une leçon est reportée ou s'il faut apporter un changement à votre programme, prévenez immédiatement.

Toute négligence entraine l'annulation du stage.

Les rapports de stages

Le stagiaire doit rédiger un rapport pour chaque stage effectué.

Celui-ci comprendra les documents suivants, dans l'ordre indiqué :

1. un rapport réflexif pour chaque phase du stage (observation et enseignement)
2. les préparations du stagiaire (voir fiche pédagogique modèle)
3. la grille d'évaluation du maitre de stage et ses commentaires
4. la grille d'auto-évaluation.

Les documents à remplir sont disponibles sur eCampus.

Le 1^{er} rapport de stage doit être remis le **31 mars 2018** au plus tard ; le 2^e rapport le **31 mai 2018** au plus tard.

Le stagiaire peut choisir de réaliser ses stages pendant l'été, et présentera alors ses rapports en 2^e session.

Stages à l'étranger

L'ISLV a des contacts avec de nombreux instituts de langues étrangers et des collègues sont prêts à vous accueillir pour réaliser un stage.

→ **Stages pédagogiques spécifiques avec accords entre les deux facultés**

1. Finlande (2 étudiants X 15 jours janvier/février à l'Université de Jyväskylä)
2. Maroc (2-4 étudiants X 2-3 semaines min semestre 2 à l'Université Mohammed 1^{er} Oujda) + fin septembre à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech (possibilité Tanger-Tétouan et Meknès)
3. Cuba : stage 3-4 semaines (avril/mai) Université de Santa Clara
4. Chine (1-2 étudiants/ semestre 2 à l'Université du Shandong de Jinan, à l'Université Sun-Yat-Sen à Canton/Guangzhou ou à l'Université Technique du Hebei.
5. Chili, Université Playa Ancha de Valparaiso (1 étudiant /1 mois)
6. Russie, Université linguistique PLSU de Piatigorsk (1 étudiant /2 – 3 semaines)
7. Pologne (Silésie 2 semaines)
8. Inde

→ **Contacts stages** : laurence.wery@ulg.ac.be

DEMANDE DE FRACTIONNEMENT

Si vous souhaitez fractionner votre formation CEFLES en deux ans, merci de préciser quand vous souhaitez être inscrit(e) aux cours.

NOM :

Prénom :

Cours	Intitulé	Année académique
1. FLES0002-5	Didactique et méthodologie du FLES	<input type="checkbox"/> 2017-2018 <input type="checkbox"/> 2018-2019
2. LROM0190-2	Principes de la grammaire du français moderne	<input type="checkbox"/> 2017-2018 <input type="checkbox"/> 2018-2019
3. FLES0012-2	Questions pratiques de didactique pour l'enseignement du FLES	<input type="checkbox"/> 2017-2018 <input type="checkbox"/> 2018-2019
4. FLES0004-3	Pédagogie de la grammaire du FLES	<input type="checkbox"/> 2017-2018 <input type="checkbox"/> 2018-2019
5. FLES0003-2	TICe pour l'enseignement/apprentissage du FLE	<input type="checkbox"/> 2017-2018 <input type="checkbox"/> 2018-2019
6. FLES0010-2	Problématique des immigrés confrontés à l'apprentissage du français	<input type="checkbox"/> 2017-2018 <input type="checkbox"/> 2018-2019
7. PSTA0004-2	Stages dans les classes de FLE en Belgique ou à l'étranger	<input type="checkbox"/> 2017-2018 <input type="checkbox"/> 2018-2019

Ce document est à déposer au secrétariat de l'ISLV (Madame Sylvie Romancide) pour le 16 octobre 2017 AU PLUS TARD.